



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'Académie russe des sciences naturelles, la Mountain Institute et l'Utah China Friendship Improvement Sharing Hands Development and Commerce, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La présente déclaration présente les pratiques exemplaires permettant aux étudiants, en particulier ceux qui n'ont pas un parcours classique, de participer concrètement à la mise en œuvre des objectifs de développement durable relatifs à la lutte contre l'inégalité des sexes, en particulier dans les régions montagneuses pauvres du monde.

Dans ces communautés montagnardes, les femmes comptent bien souvent parmi les personnes les plus pauvres de la planète et doivent être placées au centre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Du fait de leur rôle traditionnel en tant que mères et parents-soignants, elles sont touchées de manière disproportionnée par les difficultés de la vie en montagne. Leur accès limité à l'éducation, à l'information et au crédit exacerbe encore leur marginalisation.

D'après une étude récente menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en collaboration avec le secrétariat du Partenariat de la montagne, environ 39 % de la population montagnarde dans les pays en développement, soit 329 millions de personnes, seraient vulnérables à l'insécurité alimentaire. Si l'on ne prend que les zones rurales en considération, près de la moitié de la population est exposée à ce risque, et les femmes le sont tout particulièrement. Entre 2000 et 2012, bien qu'elle ait régressé au niveau mondial, l'insécurité alimentaire s'est accrue dans les zones montagneuses. L'étude a révélé une augmentation de 30 % entre 2000 et 2012 du nombre de montagnards, notamment les femmes et les enfants, qui sont vulnérables à l'insécurité alimentaire, alors que la population des régions montagneuses n'a augmenté que de 16 %.

Nous tenons à souligner la nécessité de répondre aux besoins des communautés et des familles dans les régions montagneuses, où les femmes et les enfants continuent d'être laissés de côté et courent un risque immense d'être exclus du programme mondial.

En tant que représentants des populations montagnardes du monde entier, nous devons d'attirer l'attention sur la nécessité urgente d'atteindre les communautés les plus reculées et les plus marginalisées, en particulier celles qui se trouvent en haute altitude, et qui sont en grande partie abandonnées à leur sort pour affronter les nouvelles menaces qui pèsent sur elles, notamment les changements climatiques. En leur nom, nous devons éliminer la pauvreté et la faim, favoriser une plus grande égalité entre les sexes, fournir des emplois décents et stimuler la croissance économique, appuyer les activités industrielles et l'infrastructure et contribuer au développement durable des populations.

Afin de susciter une prise de conscience quant à l'importance du développement durable pour les communautés, les familles et les femmes montagnardes, le Partenariat de la montagne fait porter l'essentiel de son action sur la mobilisation de militants, de jeunes et d'étudiants au niveau local dans les pays développés et les pays en développement. En Amérique du Nord, en particulier, il encourage les enseignants et les étudiants de l'une de ses organisations membres, l'Université d'Utah Valley, à contribuer activement au développement durable des communautés, des familles et des femmes montagnardes dans les pays en développement.

L'Université d'Utah Valley est la plus grande université de la région montagneuse de l'Utah, l'un des États américains dont le modèle de développement est le plus efficace. Afin d'apporter une contribution majeure aux activités de sensibilisation au développement durable dans les régions montagneuses menées à travers le monde, l'Université a créé, en partenariat avec le Kyrgyz National Center for Development of Mountain Régions, la conférence internationale des femmes

montagnardes, qui constitue l'une des principales plateformes de dialogue en Amérique du Nord visant à appuyer l'exécution des programmes de l'ONU en matière d'égalité des sexes et de développement durable dans les régions montagneuses.

Tandis que la Commission de la condition de la femme mobilise les jeunes en faveur de l'égalité des sexes, l'Université d'Utah Valley fait également participer des étudiants qui n'ont pas un parcours classique et qui sont généralement âgés de plus de 25 ans. On retrouve dans cette catégorie des étudiants qui ont retardé leur inscription dans l'enseignement supérieur ; qui ont suivi un cursus universitaire à temps partiel et travaillent à temps plein ; qui sont autonomes sur le plan financier ; qui ont d'autres personnes à charge que leur conjoint ; qui sont chefs de famille monoparentale ; qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Ces élèves représentent plus de 30 % des étudiants aux États-Unis et nombre d'entre eux sont des femmes. Toutefois, ils ont pour la plupart des compétences et des expériences professionnelles qui pourraient être utiles au reste du monde, en particulier eu égard aux questions relatives à l'égalité des sexes.

La première Conférence des femmes montagnardes, organisée par l'Université en 2007, a permis au milieu universitaire de mener un débat autour de la nécessité de faire prendre conscience de l'inégalité entre les sexes et d'appeler à l'éliminer, ainsi que de trouver des solutions aux problèmes de durabilité dans les zones montagneuses en Amérique du Nord et à l'étranger. Dans le cadre de conférences de suivi, des étudiants ont lancé des initiatives dans le domaine de l'apprentissage pratique sous l'égide du Partenariat de la montagne en jouant un rôle majeur dans l'organisation et l'accueil grâce au modèle d'apprentissage participatif. Avec ce modèle, les étudiants ont acquis des compétences et des expériences professionnelles en abordant des problèmes concrets liés à la sensibilisation à la condition des femmes montagnardes aux niveaux local, régional et de l'ONU, avec l'appui d'un instructeur assurant la fonction de tuteur.

La quatrième Conférence internationale des femmes montagnardes s'est tenue dans l'Utah du 7 au 9 octobre 2015 et a été entièrement organisée par le Utah International Mountain Forum, une coalition de clubs d'étudiants de l'Université d'Utah Valley. Les membres de la coalition, qui sont pour la plupart des étudiants n'ayant pas un parcours classique, ont levé des fonds pour organiser l'événement et ont rassemblé des diplomates, des spécialistes et des femmes montagnardes du monde entier dans l'Utah. Cette démarche visait à associer les étudiants aux efforts de sensibilisation et à rechercher des solutions compatibles avec les objectifs relatifs à l'égalité des sexes figurant dans les documents de l'ONU qui ont trait au développement durable.

Dans son rapport sur le développement durable dans les régions montagneuses, publié sous la cote [A/71/256](#) le 29 juillet 2016, le Secrétaire général de l'ONU a salué le modèle adopté par l'Université d'Utah Valley pour mobiliser les étudiants en faveur des programmes de l'ONU en matière d'égalité des sexes et de développement durable dans les régions montagneuses. Il a souligné le rôle important que jouent les étudiants non seulement dans l'organisation de la Conférence, mais également dans l'adoption du document final qui en est issu et qui contient des recommandations concernant la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles liées aux zones montagneuses en particulier. D'après ce document, l'objectif de développement durable n° 5 pourrait être atteint en renforçant énergiquement les droits et le bien-être des femmes, notamment leur participation pleine et entière ainsi que l'égalité des chances pour leur permettre d'accéder à des postes de responsabilité à tous les niveaux de décision dans la vie politique, économique et publique. La mise en œuvre de la cible 6.6 pourrait être réalisée en promouvant le rôle que jouent les femmes dans la protection de l'environnement et des ressources en eau ; la cible 15.1

devrait être mise en œuvre en tenant compte du rôle crucial des femmes dans la promotion de l'innovation, du développement et de la coopération en vue d'avantages communs.

Le modèle a permis aux étudiants, notamment à ceux qui n'ont pas un parcours classique, d'acquérir des compétences et des expériences professionnelles en participant à l'action de sensibilisation à la cause des femmes montagnardes et rurales aux niveaux local et mondial. Ils y sont parvenus non seulement en organisant la Conférence internationale des femmes montagnardes et en effectuant des recherches sur les rôles traditionnellement dévolus aux femmes et aux hommes, la sexualité et la religion dans l'Utah, mais également en enseignant avec succès la gestion des affaires à des femmes en Zambie, en collaborant avec des étudiants indonésiens sur des projets éducatifs à l'intention des populations locales concernant la préparation aux tsunamis et en menant des recherches sur des sujets tels que la qualité de l'eau au Sénégal, les répercussions de l'exploitation minière et des oléoducs sur les peuples autochtones en Équateur et les incidences de la mondialisation pour les femmes Tarahumara au Mexique.

Cette expérience est la preuve que des étudiants de tous âges peuvent jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, en particulier en ce qui concerne les questions relatives à l'égalité des sexes. Elle peut être reproduite par d'autres universités dans des États ruraux et montagneux en Amérique du Nord et ailleurs afin que leurs étudiants en retirent les mêmes avantages, tout en contribuant à la sensibilisation au Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment à l'objectif de développement durable n° 5 lié aux questions relatives à l'égalité des sexes à travers le monde.

Cette déclaration est soutenue par :

L'Académie russe des sciences naturelles, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social ;

La Utah China Friendship Improvement Sharing Hands & Development & Commerce, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social.
